

ENTERREMENT du Comité Technique Paritaire Spécial Commun aux Parcs Nationaux..... Réunion du 14 mai 2008

Présents :

Administration : DNP, tous les PNx sauf PNGuadeloupe, PNF, DGA.

Organisations syndicales : SNE-FSU

Absents :

Administration : PNG

Organisations syndicales : CFDT, CGT.

Le CTPS Commun des Parcs nationaux, mis en place en 1984 et dont les attributions étaient d'examiner les sujets communs aux Parcs nationaux, a été supprimé par arrêté du ministre le 30 avril dernier. Une réunion du CTPS avait été fixée depuis janvier dernier au 14 mai, elle a donc été transformée en "réunion de concertation". Nous avons tous pleuré le défunt, exécuté sans jugement ni préavis, et espérons une résurrection...

Nous avons lu en séance une violente protestation au ministre contre la suppression du CTPS :

- Sur la forme, nous n'avons pas digéré cette décision unilatérale sans même que les représentants du personnel puissent faire valoir leur avis.

- Sur le fond, nous contestons le motif de cette décision : le ministère a considéré que puisque les Parcs nationaux étaient pris en compte dans le périmètre du CTPMinistériel, il ne pouvait juridiquement plus y avoir de CTPS. Au contraire, nous plaçons que certains sujets comme le travail sur l'élaboration des chartes des Parcs nationaux méritent un travail approfondi que le CTPM n'est pas en mesure de fournir et que l'existence du CTPS interparcs était parfaitement justifiée. De plus, le moment ne pouvait pas être plus mal choisi : en pleine période de révision des décrets des 7 parcs pré-existants, de mise en place de deux nouveaux parcs et de PNF, de mutualisation de services et de missions, supprimer cette instance relève d'un réel manque d'à propos, pour ne pas dire plus ! Finalement, on mutualise tout dans les parcs nationaux, sauf le dialogue social !

Le DNP nous a répondu qu'il entendait notre surprise et notre amertume et qu'il transmettrait au ministre notre lettre avec des commentaires et des propositions, et nous a demandé de continuer le dialogue au nom du travail effectué et de la confiance que nous avons tissé entre les membres du CTPS ces dernières années. Il nous a proposé de formaliser le dialogue social en interparcs, sous la forme d'une instance à construire ensemble.

Le président du collège des directeurs a exprimé la surprise de ces derniers et leur demande unanime d'une instance de dialogue en interparcs, avec la tutelle technique mais aussi la DGPA.

Tous les membres présents du CTPS se sont accordés en séance sur le caractère indispensable de la présence des Parcs nationaux au CTPM et du maintien d'une instance de dialogue social au niveau interparcs, avec un rythme de travail équivalent à celui de l'ancien CTPS. En clair, il est nécessaire de remplacer le CTPS interparcs par un CTPS interparcs...

Il a été convenu que PNF va travailler sur la construction de cette instance, et nous nous reverrons début juillet pour travailler sur une proposition.

Commentaire SNE-FSU : Nous rendons hommage à la volonté du DNP de poursuivre le dialogue et apprécions sa proposition, mais la suppression du CTPS interparcs, comme du CTPS interagences, reste pour nous un mauvais coup et un signe négatif à ajouter à nombre d'autres concernant la prise en compte de la voix du "petit poucet environnement" dans le grand MEEDDAT. Nous sommes très inquiets sur la suite, la réorganisation du ministère ne semble pas se faire en écoutant et en respectant ses différentes composantes comme l'affichait encore récemment le ministre !

Prochain Flash, dans quelques jours : compte-rendu des autres points évoqués en séance.

Vos représentants SNE-FSU